EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : S 641024155

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/11/2026	26038958

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

11/11/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S084S123

(9) RAISON SOCIALE : **SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER PHILIPPE**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0490169437
100 RUE JACQUES DEMY
84140 MONTFAVET

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 030S1083
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FB-753-WP (F)	11/04/2023	19/11/2018

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	308

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3LBYHYPJS420058	M1	VASP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP071T876	GO

Document(s) présenté(s)
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

240678

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) mineure(s)
3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AR.
4.5.1.c.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Mauvaise fixation, AVG.
4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG.
4.7.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIERE) : Source lumineuse partiellement défectueuse
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé, ARG,ARD,AVD,AVG.
6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARD,D.
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, ARD.
8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20E8

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
30/11/2022 : 123999km / 25/11/2024 : 190337km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 a + 8m/km):	-3.2m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		1%	
Forces verticales :	764daN		482daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	284daN	288daN	165daN	167daN
Desequilibre (<20%):	2%		2%	
Forces de freinage (efficacite) :	284daN	288daN	165daN	167daN
Taux d'efficacité (≥ 58%).	72%			

Frein de stationnement : Taux d'efficacite (≥ 18%): 20%

Emissions à l'échappement :
Opacite des fumées (0.51m-1): C2. <0 10m-1 C3: <0.10m-1 C4: <0 10m-1 Moyenne: <0.10m-1

Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0 9%	-1 9%
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4 0%	-2 3%